Plan d'action de la Politique Familiale Municipale d'Asbestos

1- La famille et l'organisation municipale

C = service continu **1an**= effectué au cours de la 1ère année de la PF **5 et 10ans**= effectué à l'intérieur de ces délais

	Objectif général	Objectifs spécifiques	Moyens d'actions	Responsable	C	1	5	10
1	**Améliorer la qualité de vie des familles « Penser et agir Famille »**	**Assurer le suivi de la politique familiale**	• Maintenir le Comité Permanent de la Famille pour assurer le suivi de la politique familiale	Responsable des questions familiales	X			
		Penser famille dans les modalités de perception des taxes foncières	• Répartir les paiements des taxes sur (3) versements (février – juin – octobre) • Éviter de placer un paiement de taxes en même temps que le paiement des taxes scolaires	Administration municipale Directeur général			X X	
		Se soucier particulièrement des familles démunies	• Continuer à soutenir financièrement et/ou techniquement les organismes qui s'occupent des familles démunies	Conseil municipal	X			
		Faciliter l'accessibilité des familles aux lieux publics	• Faciliter l'accès pour les poussettes et les chaises roulantes dans les établissements publics. • Sensibiliser les nouvelles constructions publiques à penser et agir famille • Lorsqu'il y a réfection des trottoirs, qu'on tienne compte des poussettes et des chaises roulantes. • Installer des tables à langer et des aires de jeux dans les salles d'attente et les endroits fréquentés par les familles (Hôtel de Ville, Notre-Dame-de-Toutes-Joies, Bibliothèque)	Conseil municipal Directeur de l'urbanisme Directeur des travaux publics Conseil municipal	X X X	 X		
		Favoriser le maintien des familles à Asbestos	• Maintenir la fête d'accueil des bébés, pendant la Semaine Québécoise des Familles, afin de soutenir les familles qui ont accueilli un bébé au cours de la dernière année. • Bonifier la structure d'accueil des nouveaux arrivants (impliquer les agents immobiliers et utiliser les médias disponibles à la Municipalité afin de faire connaître ce programme.)	FamillAction et La Ville d'Asbestos Conseil municipal	X	 X		

Plan d'action de la Politique Familiale Municipale d'Asbestos

	Objectif général	Objectifs spécifiques	Moyens d'actions	Responsable	C	1	5	10
2	**Susciter la concertation entre les différents intervenants dans la réalisation du plan d'action**		• Soutenir financièrement le Comité Permanent de la Famille • Maintenir un responsable des questions familiales au sein du conseil municipal (RQF) • Maintenir le soutien financier accordé annuellement aux organismes « Familles » (ex : MABOB, HLM, FamillAction, etc.)	Conseil municipal Conseil municipal	X X X			
		Promouvoir activement la Semaine Québécoise des Familles (SQF) (en mai de chaque année)	• Soutenir financièrement et techniquement la Semaine Québécoise des Familles (SQF) par l'organisation d'une activité spéciale • déléguer un fonctionnaire municipal représentant la Ville pour travailler à l'intérieur du comité SQF • Publiciser l'événement	Conseil municipal en collaboration avec les organismes dont le mandat est axé sur la famille Responsable des questions familiales Conseil municipal		X X X		

Plan d'action de la Politique Familiale Municipale d'Asbestos

2- La famille et les loisirs, la culture et la vie communautaire

C = service continu **1an**= effectué au cours de la 1ère année de la PF **5 et 10ans**= effectué à l'intérieur de ces délais

	Objectif général	Objectifs spécifiques	Moyens d'actions	Responsable	C	1	5	10
1	**Étendre l'accessibilité des loisirs récréatifs, sportifs, culturels et communautaires**	**Proposer aux organismes mandataires une grille de tarification unique, globale et interactive favorisant les familles nombreuses (3 enfants et plus)**	• Obliger tout organisme ou événement subventionné à posséder une tarification familiale (par exemple : 50% pour le 3ème enfant, gratuit pour le 4ème enfant et suivants)	Directeur des services à la population		X		
		Insister auprès des organismes mandataires afin de favoriser l'accès collectif des familles aux activités.	• Tarif familial (par exemple : $2.00 par personne pour un maximum de $5,00 par famille, peu importe le nombre d'enfants)	Directeur des services à la population		X		
		Adapter les heures d'ouverture des services municipaux et des organismes mandataires pour qu'elles correspondent aux heures de travail des parents ou d'étude des enfants	• Demander aux organismes mandataires et aux services municipaux de réviser les heures d'ouverture, notamment lors des congés scolaires et des vacances (la bibliothèque, les piscines, les inscriptions pour les activités) • Maintenir la programmation spéciale lors des congés scolaires	Directeur des services à la population Directeur des services à la population	X X			
		Permettre aux familles l'accès aux Trois-Lacs, aux sentiers pédestres, aux patinoires, au terrain de soccer, de balle, et aux autres installations de loisirs	• Permettre et favoriser l'accès à la plage sans frais • Poursuivre la revalorisation des parcs riverains • Permettre l'accessibilité aux loisirs	Directeur des services à la population Directeur des services à la population Directeur des services à la population	X X X			
		Faciliter le maintien de service de halte-garderie déjà en place dans le milieu pour accompagner la pratique des loisirs	• Collaborer avec les organismes offrant ce service • Publiciser le service en l'inclure dans la programmation	Directeur des services à la population Directeur des services à la population		X X		

Plan d'action de la Politique Familiale Municipale d'Asbestos

	Objectif général	Objectifs spécifiques	Moyens d'actions	Responsable	0	1	5	10
		Favoriser une plus grande collaboration entre la Ville et les écoles afin de permettre un meilleur usage par les familles des équipements culturels et sportifs	• Initier une rencontre avec la commission scolaire	Directeur des services à la population		X		
2	**Porter une attention particulière à l'intégration de la clientèle adolescente dans la programmation**	**Favoriser le développement d'activités de loisirs pour adolescents**	• Organiser des loisirs pour les adolescents et soutenir leur initiative d'organiser eux-mêmes certaines activités	Directeur des services à la population et La Maison des jeunes de l'Ob Blanc	X			
			• Réévaluer les besoins des jeunes et adapter la gamme des activités et services offerts (ex : implanter un « Club-Ados » pour l'été)	Directeur des services à la population et La Maison des jeunes de l'Or Blanc		X		
			• Maintenir les plateaux de loisirs en bon état	Directeur des services à la population	X			
			• Demander aux organismes concernés d'offrir dans leur programmation des activités incluant un volet « ados »	Directeur des services à la population			X	
			• Maintenir, tant que faire se peut, un comité de prévention et de concertation jeunesse	Représentant du conseil municipal	X			
			• Maintenir la Maison des Jeunes de l'Or Blanc	Directeur des services à la population	X			
		Maintenir et créer des programmes de valorisation de la jeunesse	• Mettre sur pied un gala afin d'encourager la jeunesse sportive et culturelle (reconnaissances et bourses) (ex : Honneur aux athlètes)	Directeur des services à la population et la Polyvalente L'Escale		X		
			• Obtenir l'opportunité du premier emploi	Directeur des services à la population	X			
		Donner des tribunes aux jeunes afin qu'ils puissent exprimer leurs besoins	• Travailler en collaboration avec La Maison des jeunes de l'Or Blanc	Directeur des services à la population et La Maison des jeunes de l'Or Blanc	X			
3	**Soutenir le travail des organismes à caractère familial**	**Encourager la mise sur pied d'activités familiales**	• Maintien et appliquer une politique de reconnaissance aux organismes de loisirs	Directeur des services à la population	X			
			• Mettre certains locaux municipaux à la disposition d'organismes qui mettent sur pied des activités en matière familiale	Directeur des services à la population	X			

Plan d'action de la Politique Familiale Municipale d'Asbestos

	Objectif général	Objectifs spécifiques	Moyens d'actions	Responsable	C	1	5	10
			• Continuer à offrir les ressources financières et techniques aux activités et événements organisés par les organismes mandataires	Directeur des services à la population	X			
		Encourager l'implantation d'une Maison des Familles sur le territoire	• Maintenir, s'il y a lieu, une collaboration avec la munipalité pour favoriser le maintien de la Maison des Familles	Directeur des services à la population	X			
4	**Protéger le patrimoine local**		• Protéger et revaloriser les monuments historiques	Représentant du conseil municipal et Directeur de l'urbanisme	X			

Plan d'action de la Politique Familiale Municipale d'Asbestos

3- La famille et l'information et la communication

C = service continu **1an**= effectué au cours de la 1ère année de la PF **5 et 10ans**= effectué à l'intérieur de ces délais

	Objectif général	Objectifs spécifiques	Moyens d'actions	Responsable	C	1	5	10
1	**Développer un plan stratégique d'information multimédia pensé en fonction des besoins des familles**	**Redonner aux familles un médium d'information traitant des services de la Ville, de ses partenaires et de ses mandataires**	• Informer la population par l'entremise d'un journal municipal • Réserver un espace pour le Comité Permanent de la Famille dans ce bulletin municipal	Représentant du Conseil municipal Représentant du Conseil municipal	X X			
			• Publiciser le site internet de la Ville d'Asbestos • Élaborer, produire et distribuer un nouveau « Guide du citoyen » via le site internet de la municipalité • Que ce guide fasse la promotion de la Politique Familiale • Insérer sur le site internet de la Ville d'Asbestos des informations ponctuelles à propos des activités actuelles et à venir dans les différents services municipaux • Créer un lien avec le site internet du comité de la famille FamillAction	Directeur des services à la population Directeur des services à la population Directeur des services à la population Directeur des services à la population Directeur des services à la population	X X X X X			
			• Regrouper dans un même document toutes les informations relatives aux organismes sportifs, culturels et communautaires et le rendre accessible à toute la population	Directeur des services à la population	X			
		Contribuer à la diffusion de l'information lors d'activités spéciales pour les familles	• Maintenir et développer un réseau d'échange d'informations inter-organismes • Utiliser le site Web de la Ville d'Asbestos pour la diffusion d'informations • Être en constante relation avec le FM 99,3 afin de diffuser l'information • Informer le comité FamillAction des activités et événements reliés aux familles • Médiatiser les événements à caractère familial	FamillAction Directeur des services à la population Représentant du Conseil municipal Directeur des services à la population Directeur des services à la population	X X X X X			

Plan d'action de la Politique Familiale Municipale d'Asbestos

4- La famille et l'urbanisme, l'habitation et la mise en valeur du territoire

C = service continu **1an**= effectué au cours de la 1ère année de la PF **5 et 10ans**= effectué à l'intérieur de ces délais

	Objectif général	Objectifs spécifiques	Moyens d'actions	Responsable	C	1	5	10
1	**Reconnaître le quartier comme unité fondamentale du milieu de vie des familles**		• Mettre sur pied un comité d'urbanisme pour se pencher sur des questions générales d'urbanisme	Directeur de l'urbanisme	X			
			• Maintenir les lieux de rencontre intérieurs et extérieurs pour la famille à l'échelle du voisinage (bancs orientés vers les plates-formes de jeux, des tables de pique-nique, etc.)	Directeur des services à la population	X			
			• S'assurer de la sécurité des modules de jeux dans les parcs	Directeur des services à la population	X			
			• S'assurer de la sécurité des enfants à l'intérieur des quartiers par l'installation de la signalisation routière appropriée afin de réduire la vitesse de circulation des véhicules	Directeur des travaux publics	X			
2	**Planifier le développement de quartiers fonctionnels pour les familles**		• Éviter de concentrer les familles à faible revenu dans une seule agglomération	Office municipale d'habitation	X			
			• S'assurer que le nombre de logements subventionnés réponde adéquatement aux besoins des familles (HLM)	Office municipale d'habitation	X			
			• Aménager des secteurs résidentiels de façon à attirer les familles avec enfants (configuration des rues, parcs, pistes cyclables...)	Directeur des services à la population et Directeur de l'urbanisme	X			
			• Réglementer les installations autour des piscines privées	Directeur de l'urbanisme		X		
			• Promouvoir le respect des normes de qualité et de confort des habitants (insonorisation, espaces de détentes extérieuress, respect de la réglementation municipale relative aux bruits)	Directeur des services à la population et la Sûreté du Québec		X		

Plan d'action de la Politique Familiale Municipale d'Asbestos

	Objectif général	Objectifs spécifiques	Moyens d'actions	Responsable	0	1	5	10
			• Privilégier des voisinage hors-nuisance (bruit, pollution, industries, arcades et bars érotiques près des écoles ou des quartiers résidentiels)	Directeur de l'urbanisme	X			
			• Aménager des corridors de piétons dans les secteurs des rues résidentielles de certains secteurs	Directeur de l'urbanisme			X	
			• Avoir la préoccupation d'aménager des voies multifonctionnelles de circulation dans tous les secteurs de la ville	Directeur de l'urbanisme	X			
		Développer un réseau continu et inter-relié de pistes cyclables (en chaussée désignée ou en emprise propre)	• Aménager des bandes cyclables dans les quartiers non encore pourvus d'une telle infrastructure (relier les écoles, l'Hôtel de Ville, la bibliothèque et le Centre d'achats) sur des parcours sécuritaires	Directeur des travaux publics			X	
3	**Inciter les familles à participer à l'amélioration de la qualité de leur environnement**		• Planifier des espaces verts et des terrains de jeux au centre des quartiers résidentiels	Directeur de l'urbanisme	X			
			• Conserver les espaces verts et les boisés dans les quartiers existants	Directeur de l'urbanisme	X			
			• Sensibiliser la population pour éventuellement participer à « Villes, villages et campagnes fleuries »	Directeur des services à la population			X	
			• Adhérer au réseau « Villes et villages en santé »	Conseil municipal			X	
		Appliquer le règlement sur les animaux	• faire une campagne de civisme auprès de la population	Directeur des services à la population		X		
4	**Favoriser la cohabitation intergénérationnelle**		• Choisir judicieusement l'emplacement et l'aménagement des parcs	Directeur de l'urbanisme	X			
			• Favoriser l'installation d'accessoires adaptés aux besoins des familles (buvette, toilettes, table à langer, bancs, tables de pique-nique)	Directeur des services à la population		X		
			• S'assurer de la présence de mobilier adapté pour les personnes âgées	Directeur des services à la population			X	
			• Renouveler les aménagements des parcs pour enfants	Directeur des services à la population			X	

Plan d'action de la Politique Familiale Municipale d'Asbestos

	Objectif général	Objectifs spécifiques	Moyens d'actions	Responsable	0	1	5	10
5	**Continuer à offrir un environnement sain aux familles**		• Promouvoir le reboisement de certains secteurs de la Ville	Directeur de l'urbanisme	X			
			• Mettre en place de nouvelles politiques visant à améliorer l'entretien des rues et des trottoirs, particulièrement le déneigement	Directeur des travaux publics		X		
			• Favoriser un bon éclairage dans les rues et les parcs	Directeur des travaux publics	X			
			• Promouvoir le contrôle de la pollution par le bruit (ex : routes désignées pour les camions)	Directeur de l'urbanisme		X		
			• Poursuivre la campagne de vérification des poêles à bois	Service de protection des incendies	X			

Plan d'action de la Politique Familiale Municipale d'Asbestos

5- La famille et l'environnement

C = service continu **1an**= effectué au cours de la 1ère année de la PF **5 et 10ans**= effectué à l'intérieur de ces délais

	Objectif général	Objectifs spécifiques	Moyens d'actions	Responsable	C	1	5	10
1	**Sensibiliser les familles à l'enjeu environnemental**		• Appliquer les sanctions prévues pour les contrevenants, en période de restriction d'eau	Employés municipaux		X		
			• Faire connaître les dangers de l'utilisation des engrais chimiques et des fertilisants pour pelouse, dans la contamination de l'eau potable et proposer des alternatives	Directeur de l'urbanisme	X			
			• S'engager dans un programme de plantation de jeunes arbres le long des routes et des cours d'eau	Directeur de l'urbanisme			X	
			• S'assurer que les conduits des systèmes de ventilation des établissements soient nettoyés et vérifiés régulièrement	Directeur de l'urbanisme			X	
			• Souligner publiquement les actions environnementales, petites ou grandes, entreprises par des groupes ou des individus de la municipalité	Directeur de l'urbanisme		X		
2	**Inciter les familles à s'impliquer dans la sauvegarde de leur environnement**		• Inviter les familles à participer aux programmes de nettoyage des berges	Pro-verTL		X		
			• Instaurer une collecte annuelle de déchets dangereux et éduquer la population quant à la façon de les entreposer durant l'année	MRC d'Asbestos		X		
			• Encourager le ramassage des feuilles / herbe et nourriture afin de promouvoir l'utilisation du compost domestique	Conseil municipal et MRC d'Asbestos	X			
			• Maintenir la collecte sélective	Conseil municipal	X			
			• Informer la population sur les matières recyclables et l'inciter à en récupérer de nouvelles	Conseil municipal	X			
			• Encourager la récupération de pneus usagés	Conseil municipal	X			
			• Faire la promotion de la récupération de tissu via le comptoir familial	Conseil municipal		X		

Plan d'action de la Politique Familiale Municipale d'Asbestos

6- La famille et la sécurité

C = service continu **1an**= effectué au cours de la 1ère année de la PF **5 et 10ans**= effectué à l'intérieur de ces délais

	Objectif général	Objectifs spécifiques	Moyens d'actions	Responsable	C	1	5	10
1	**Favoriser le rapprochement entre les policiers, policières et les citoyens**		• Maintenir le programme « Policier à vélo » • Poursuivre le programme préventif de sessions d'information sur la sécurité routière dans les écoles et à la population en général • Mettre sur pied une police jeunesse • Augmenter la présence de policiers « à pieds » • Maintenir le travail avec les organismes communautaires • Poursuivre l'écoute et la prise d'action face aux plaintes et aux actes de violence • Maintenir les cliniques de vérification de sièges d'auto pour enfants • Poursuivre les campagnes de sécurité à vélo • Maintenir la simulation d'accident d'auto pour les élèves du secondaire	Sûreté du Québec Sûreté du Québec Sûreté du Québec Sûreté du Québec Sûreté du Québec Sûreté du Québec Sûreté du Québec Sûreté du Québec Sûreté du Québec Sûreté du Québec	X X X X X X X X X	 X X		
		Intensifier la collaboration avec les organismes communautaires se préoccupant de la protection du voisinage, de la prévention des crimes et de la violence	• Mettre sur pied un plan de surveillance de quartier (Parents-Secours, protection du voisinage, etc.)	Sûreté du Québec		X		
2	**Encourager des programmes de sensibilisation à la non-violence**	**Accentuer la sécurité autour des écoles aux heures d'arrivée et de départ**	• Soutenir les organismes qui travaillent à la prévention de la violence • Favoriser une approche intégrée des interventions de la force policière, de la cour, des établissements des services sociaux et organismes communautaires pour enrayer le phénomène des familles victimes de violence ou de délinquance	Conseil municipal et Sûreté du Québec	X		X	

Plan d'action de la Politique Familiale Municipale d'Asbestos

	Objectif général	Objectifs spécifiques	Moyens d'actions	Responsable	0	1	5	10
3	**Assurer aux familles un environnement paisible et sécuritaire**		• Maintenir les services de la brigade scolaire • S'assurer que les enfants sont protégés lorsqu'ils traversent les rues • Faire respecter les limites de vitesse • Établir un programme de prévention (crime, vol, incendie) • Accroître la présence de policiers dans les parcs le soir, particulièrement le vendredi et le samedi soir. • Accroître la surveillance et la présence policière dans les quartiers	Sûreté du Québec Sûreté du Québec Sûreté du Québec Sûreté du Québec Sûreté du Québec Sûreté du Québec	X X	 X X X X		
		Réviser et faire connaître à la population le plan d'intervention des mesures d'urgence		Directeur des services à la population		X		
		Maintenir en place un règlement clair sur l'utilisation des feux extérieurs et le faire respecter		Directeur de l'urbanisme	X			
		Mobiliser le public pour qu'il collabore au dépistage de cas de violence en milieu familial et d'abus envers les enfants et les personnes sur la voie publique et dans les établissements		Sûreté du Québec		X		
		Faire respecter la réglementation relative à l'alcool et les drogues dans les lieux publics		Sûreté du Québec	X			

Plan d'action de la Politique Familiale Municipale d'Asbestos

7- La famille et le transport

C = service continu **1an**= effectué au cours de la 1ère année de la PF **5 et 10ans**= effectué à l'intérieur de ces délais

	Objectif général	Objectifs spécifiques	Moyens d'actions	Responsable	C	1	5	10
1	**Assurer à toutes les familles de pouvoir se déplacer de façon sécuritaire, quel que soit le moyen de transport privilégié**		• Maintenir un stationnement à bicyclettes au centre-ville	Directeur des services à la population	X			
			• Maintenir des places de stationnement pour les personnes handicapées	Directeur des services à la population	X			
			• Aménager des places de stationnement pour les familles (Centre commercial)	Directeur des services à la population		X		
			• Faire respecter les espaces de stationnement réservé	Sûreté du Québec	X			
		• **Détourner la circulation de transit des zones résidentielles**	• Bâtir des bateaux pavés aux trottoirs	Conseil municipal		X		